

CHAPITRE XI

DÉSIRS DE PAIX : 1917

BRIAND

Des diverses antennes avancées en 1917 à la recherche de la paix, il faut dire avant tout que pour *aucune* des parties intéressées (Allemagne, France, Belgique) il ne s'est agi de *propositions de paix*, avec des conditions bien arrêtées. Ces démarches furent la conséquence du sentiment, au moins aussi fort des deux côtés — peut-être plus fort du côté de l'Entente — qu'une prise de contact personnelle entre des individualités éminentes pourrait sans doute aboutir à mettre en train de véritables négociations de paix. Il ne s'agissait là que de fils, et quand ces fils se furent par hasard rompus, le désir de les renouer s'avéra *encore* plus fort du côté adverse que chez nous. Les possibilités positives qui pouvaient résulter de cette *reprise* de relations personnelles étaient trop importantes pour laisser froid un diplomate scrupuleux et soucieux des intérêts de son pays.

Au début du printemps de 1917, on m'exprima le désir, manifesté par les milieux de l'Entente, d'organiser en Suisse une rencontre personnelle entre une notabilité politique française et moi ; le but visé n'était qu'en entretien n'engageant à rien. Ce désir me fut tout d'abord transmis par une dame belge, connue pour ses sentiments humanitaires les plus élevés,

descendante d'une vieille famille de la noblesse française, veuve d'un aristocrate belge et liée d'amitié avec moi depuis mon séjour à Paris. Le sentiment de pouvoir peut-être soulager les deux pays, si lourdement frappés par la guerre, auxquels elle appartenait — la France et la Belgique — poussa cette femme à accomplir cette démarche, animée du désir le plus pur de faire le bien. En pareille circonstance, il arrive tout naturellement — et j'ai moi-même vécu cette expérience — que l'intermédiaire se voit obligé de renforcer le désir de médiation qui anime les deux parties ; à cet effet, il doit dépeindre à chacune de celles-ci la volonté de paix manifestée par l'autre sous des couleurs plus vives que la réalité n'en révélerait sans doute aux regards de l'observateur réfléchi. Voilà comment, fort probablement, les personnalités qui, en 1917, pensèrent relier les unes aux autres les tentacules avancées en faveur de la paix, se rendirent, dans leurs descriptions, coupables à leur insu d'exagérations bien excusables d'ailleurs.

Le premier nom français qui me fut avancé fut celui de Deschanel, à l'époque président de la Chambre. Je crus devoir cependant écarter le nom de cet homme — bien qu'il me fût personnellement connu et nullement antipathique — en raison de sortiers politico-littéraires auxquelles il s'était livré à l'égard de notre allié austro-hongrois. On me nomma alors les deux noms de Jules Cambon et de Briand. Je donnai la préférence à Briand pour deux raisons : premièrement, en tant que frère de Paul Cambon, l'ambassadeur français à Londres, Jules Cambon ne me semblait pas offrir les garanties nécessaires de discrétion absolue ; deuxièmement, en tant que secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, il ne jouissait pas de la liberté de mouvement indispensable.

Devant l'entrée en action d'un homme comme

Briand, il fallait bien se dire qu'une figure aussi imposante de la politique française, mettant tout son avenir en jeu, ne pouvait le faire que si les chances les plus sérieuses s'offraient de parvenir à un résultat. Briand, passé maître dans l'art de la persuasion, devait également apparaître comme l'homme le plus propre à orienter l'opinion publique de France dans les voies favorables à la paix. Au surplus, mes relations officielles et personnelles avec Briand, durant mon activité de Paris, avaient été très bonnes. Nous nous étions rapprochés l'un de l'autre à l'occasion d'un épisode diplomatique, auquel à première vue on ne pouvait pas conférer une importance politique, mais qui, cependant, s'il n'y avait pas eu complaisance réciproque, aurait pu dégénérer en frotements désagréables. Peut-être n'est-il pas mauvais de revenir ici de plus près sur cet incident qui, à maints égards, revêt une signification caractéristique.

Il se produisit en 1910, à l'époque où, dans l'inter-règne assez long entre le prince Radolin et la baron von Schoen, je conduisis les affaires de notre ambassade (1). Au printemps de 1910, l'ambassadeur prince Radolin, sans soupçonner le moins du monde sa mise à la retraite prochaine (2), se rendit à Berlin au début d'un congé et fut invité à déjeuner par le kaiser. L'empereur, qui mettait toute occasion à profit pour apparaître aux Français comme leur voisin chevaleresque et courtois, lui fit savoir qu'il avait l'intention d'inaugurer à nouveau en grande pompe le monument aux morts du 1^{er} régiment des dragons de la Garde (il venait d'être restauré) élevé sur le champ de bataille de Mars-la-Tour, à proximité immédiate de la frontière allemande. A cet effet, il voulait envoyer

(1) Voir plus haut, page 73.

(2) Voir sur ce point *Grande Politique*, etc., N° 10.515 (tome XXIX).

à Mars-la-Tour tout le corps d'officiers de ce régiment. afin qu'avec la participation d'officiers français la cérémonie se déroulât dans un esprit de camaraderie. Sollicité par le kaiser de donner son avis sur ce plan, le prince Radolin ne trouva rien à objecter à ce projet amical de l'empereur. Il n'était pas dans sa nature, qui se refusait toujours à un « non » catégorique, de contredire le kaiser. Même quand intérieurement il ne pouvait pas écarter les doutes qui devaient nécessairement l'assaillir. Mais il pensait que le plus sage était de laisser les choses suivre leur cours dans l'espoir qu'il pourrait plus tard faire valoir ses objections sous une forme écrite. Le kaiser prit l'attitude de Radolin pour une approbation et, pour lui, la chose se trouvait ainsi réglée.

Le prince Radolin ne réintégra pas son poste et je n'eus pas du tout connaissance de l'entretien avec le kaiser.

C'est seulement le 14 août, deux jours avant l'anniversaire de la bataille de Mars-la-Tour, que je reçus de Wilhelmshöhe, résidence estivale du kaiser, un télégramme ouvert envoyé sur son ordre, me donnant mission de m'entendre avec le gouvernement français sur le programme de la cérémonie et sur le mode de réception des officiers allemands, déjà arrivés à Metz.

Le 15 août est un jour de fête important et je savais qu'aucun ministère ne travaillerait ce jour-là. Pour comble de malheur, j'étais en proie à une attaque de coliques hépatiques et j'étais absolument incapable de quitter le lit. Grâce au seul auxiliaire dont je disposais dans cette période caniculaire, un attaché encore jeune sans doute, mais des plus habiles et des plus charmants, notre actuel ambassadeur à Paris, M. von Hoesch, je me mis en rapport avec mon ami Georges Louis, secrétaire général adjoit au Quai d'Orsay, toujours prêt à rendre service.

Le Quai d'Orsay vivait également sous le signe de l'intérim : le ministère des Affaires étrangères était en congé et M. Briand, président du Conseil, le remplaçait. Georges Louis, qui connaissait déjà l'affaire, à cause du télégramme ouvert, me fit dire que seul M. Briand, ministre intérimaire des Affaires étrangères et président du Conseil, pouvait faire quelque chose pour nous tirer d'une façon acceptable de cette situation également pénible pour le Quai d'Orsay. En même temps, M. Louis me fit communiquer confidentiellement que M. Briand avait déjà été informé par le ministre de la Guerre et le préfet du département-frontière du fait que le général français intéressé ainsi que le préfet avaient reçu des organismes allemands correspondants une information directe (et non une demande), dans laquelle il était question de la visite des officiers allemands en territoire français comme d'une chose décidée. On soulignait que cette visite avait lieu sur l'ordre du kaiser. Et M. Briand, comme me dit Georges Louis, avait déclaré ironiquement ignorer totalement que des instructions du kaiser pouvaient être données de la sorte aux autorités françaises.

Au premier abord, la situation mi-comique, mi-menaçante, semblait inextricable, et cela d'autant plus que, comme je l'ai dit plus haut, je me trouvais à peu près hors de combat par suite de ma crise biliaire. Par M. von Hoesch, je fis prier M. Louis de me rendre visite à mon chevet de malade, visite qu'il répéta d'ailleurs plusieurs fois malgré ses très nombreuses occupations. M. Briand était manifestement contrarié. Tout d'abord, il ne voulut laisser franchir la frontière aux officiers allemands qu'en civil, ce contre quoi je m'élevai. Puis il accorda l'uniforme, mais se refusa à autoriser le casque à pointe et notamment le sabre. La casquette au lieu du casque, passe encore, mais

sans le sabre... c'est une chose que naturellement, étant moi-même encore officier de réserve, et du régiment impérial, je ne pouvais accepter.

En fin de compte, nous parvîmes à nous quatre, grâce à nos forces conjuguées et à notre bonne volonté mutuelle, à dresser un compromis qui réglait au mieux toutes les prétentions : les officiers allemands devaient se présenter en capote et en casquette, avec le sabre, mais porté aussi haut que possible et, ainsi, peu visible. Ils seraient salués à la frontière par des officiers de gendarmerie français : officiellement, les officiers allemands n'avaient pas à savoir que ces derniers ne faisaient pas partie de l'armée. Des landaus seraient mis à la disposition des visiteurs, à raison d'une voiture pour deux officiers allemands, et dans chaque landau, deux officiers de gendarmerie prendraient place sur les sièges de devant. Voilà comment devait s'effectuer le voyage au monument, ainsi que le retour. Conformément à ce programme, la cérémonie se déroula à la satisfaction générale, sous une forme extrêmement digne et mesurée. Le major baron von Zedlitz, qui parlait un français impeccable (1), enthousiasma les Français présents par une allocution qui mettait en relief l'esprit de camaraderie et de chevalerie qui régnait également entre les anciens ennemis.

*
*
*

La façon dont cette affaire avait été réglée nous avait personnellement rapprochés, Briand et moi, et avait établi entre nous de bonnes relations.

Quand, en 1917, après les premières ouvertures qui me furent faites, je pris contact avec le gouver-

(1) Gendre du baron Nothomb, longtemps ambassadeur belge à Berlin.

nement du Reich, il apparut d'emblée que Berlin attachait le plus grand intérêt à cette tentative. Le chancelier von Bethmann-Hollweg et le secrétaire d'État Zimmermann m'encouragèrent à tous points de vue à accomplir de nouvelles démarches. Il en fut de même de la part du général feld-maréchal von Hindenburg et du général Ludendorff, par ailleurs si difficilement accessible. Ce dernier me promit formellement de satisfaire tous mes désirs concernant la délivrance, ordinairement très malaisée, de passeports à des Belges pour des voyages en pays neutre et ennemi. A toutes mes demandes en ce sens, il devait être donné suite sans plus et de la façon la plus rapide. D'ailleurs, comme il convient de le noter tout de suite, le général Ludendorff, pendant le développement de cette affaire, n'a jamais manqué de demander des informations sur elle et il s'est intéressé au succès de mes démarches plus que ne le firent les deux chanceliers qui, outre Bethmann-Hollweg, y prirent part.

Dans la deuxième quinzaine du mois d'avril 1917, une conférence intime eut lieu pour élaborer les instructions qui me seraient données en vue de ma rencontre avec Briand en Suisse. Y prirent part : le chancelier du Reich von Bethmann-Hollweg, le secrétaire d'État Zimmermann, le général feld-maréchal von Hindenburg, le général Ludendorff, l'amiral von Holtendorff et moi-même. Au cours de l'entretien, le général Ludendorff, invité par le feld-maréchal von Hindenburg à dire son avis, déclara que, dans l'intérêt de la signature de la paix avec la France, on pouvait s'habituer à l'idée de la cession, dans certaines circonstances, de territoires du Reich, pas très vastes néanmoins. Il songeait avant tout à la pointe sud-ouest de l'Alsace et peut-être aussi à certains districts de Lorraine parlant le français. Il soulignait en passant que, pour l'avenir, l'emploi de l'arme aérienne

avait déjà de toute façon modifié les principes stratégiques qui nous avaient guidés dans le tracé de la frontière en 1871.

Je donnai donc pleins pouvoirs à mes médiateurs et, après un intervalle relativement bref, j'appris que Briand était prêt à venir en Suisse.

Le premier geste de médiation, visant à me faire rencontrer une personnalité française, fut bientôt suivi d'une démarche, tout à fait indépendante de la première, accomplie par une éminente personnalité belge, qui me proposa directement de me mettre en liaison avec *de Brocqueville, premier ministre de Belgique*, en vue de conversations n'engageant également à rien.

Plus tard, ces deux démarches se fondirent en une seule du fait que les deux médiateurs habitèrent longtemps en Suisse dans le même hôtel et se connaissaient, ayant été en relations dans la société bruxelloise. La conséquence en fut que de Brocqueville céda le pas au représentant de la France, ce qui ne diminua en rien l'intensité des aspirations de de Brocqueville.

A la date du 22 juin, les pourparlers menés par nos intermédiaires étaient à tel point avancés que la rencontre entre Briand et Brocqueville, d'une part, moi de l'autre, avait été fixée pour la fin juin, en Suisse.

J'étais prêt à partir quand, le 29 juin, un télégramme arriva, signifiant l'ajournement de la rencontre projetée.

Comme j'en conclus des informations que je reçus au début de juillet, la raison de ce premier ajournement peut être trouvée avec une certitude assez grande dans l'attitude de l'Autriche, dont les désirs de paix séparée, négociés par la maison de Parme et le prince Sixte, avaient visiblement incité les Français à observer une attitude d'expectative.

Malgré cela, les médiateurs continuèrent à tisser ces fils ténus afin de mettre avant tout sur pied l'entrevue avec de Brocqueville, promise par celui-ci ; mais

au début du mois d'août, Briand revint au premier plan et le Belge céda de nouveau le pas au Français. Après un nouvel ajournement, la date de l'entrevue avec Briand fut définitivement fixée au 22 septembre. Je donnai suite à l'invitation qui m'était adressée ; après toutes les négociations préliminaires et les conditions posées par moi pour ma venue en Suisse, il me fallait bien admettre que Briand était là et m'attendait.

Les instructions qui me furent données sur ma demande par le gouvernement du Reich m'intimaient de me montrer aussi réceptif que possible. Personnellement, mon plan était d'amener Briand, par la façon dont je l'écouterais, à s'exprimer aussi clairement que possible, et, dans une certaine mesure, d'apprendre son « dernier prix » ; puis d'arriver à Berlin par les voies les plus rapides, d'y faire pression pour une réponse immédiate et de la rapporter avec la plus grande célérité possible à Briand resté en Suisse à attendre.

D'une façon tout à fait inattendue, Briand s'excusa au dernier moment, affirmant avoir encore besoin d'un délai de huit jours pour mettre la chose au point. La raison déterminante de cette dérobade fut la résistance de Ribot. Ce dernier présentait toute l'affaire comme un piège tendu par nous ; en réalité, il craignait un rival en Briand et voulait à tout prix l'écarter de l'action. Le même Ribot, qui avait autrefois prononcé des paroles généreuses, disant d'hommes comme Briand qu'il ne fallait pas voir d'où ils venaient, mais où ils allaient, s'est révélé en cette circonstance, où il s'agissait d'une démarche que Briand faisait pour le bien de la France et de l'Europe, comme un politique au cœur très étroit. Un prétexte excellent vint d'ailleurs au secours de M. Ribot : l'ambassadeur français à Stockholm lui rapporta les racontars qui circulaient dans les milieux diplomatiques de cette ville ; d'après ces racontars, notre représentant à Stockholm aurait

déclaré à un ancien diplomate russe que les Russes ne devraient pas se sacrifier pour la France, ce pays étant prêt à s'entendre avec l'Allemagne à leur détriment.

Sans doute aussi, Jules Cambon, blessé de n'avoir pas été mis dans la confidence, avait-il contribué pour des motifs égoïstes à ce qu'on retint Briand. C'est au moins ce qui m'a été déclaré avec certitude.

Ainsi donc ce furent des raisons personnelles et non nationales qui firent à ce moment échouer ce plan dont la réalisation aurait donné la possibilité d'éviter une nouvelle année de sacrifices et d'épargner à l'Europe d'être saignée à blanc.

Le 23 septembre, je repris sans plus tarder la route du retour ; mais, même alors, je ne rompis pas encore tous les ponts ; je laissai derrière moi mes médiateurs qui me demandèrent instamment de revenir quand même, si Briand apparaissait tardivement et me faisait demander. Je tenais la chose pour trop importante pour ne pas réserver encore une possibilité.

Si Briand ne venait pas, je projetais de solliciter de Berlin qu'on me laisse conduire les négociations avec de Brocqueville seul, et mes médiateurs continuèrent à œuvrer dans ce sens.

Au début d'octobre, je reçus confirmation du fait que, malgré les courants contraires, Briand continuait à suivre sérieusement le plan de la rencontre et qu'il viendrait, même contre la volonté de Ribot.

C'est à ce moment que l'Agence télégraphique de Pétersbourg publia brusquement une déclaration de Noulens, l'ambassadeur français à Pétersbourg ; cette déclaration livrait à la discussion publique les prétendues conditions de paix et avant tout le rôle qu'y jouerait l'Alsace-Lorraine. Cette publication provoqua une contre-déclaration allemande, qui fut fournie le 9 octobre 1917 par le secrétaire d'État von Kuhlmann dans son célèbre discours au Reichstag, intitulé

« Jamais ». Malheureusement, le secrétaire d'État s'était laissé entraîner trop loin par son éloquence. Pour atténuer l'effet de ses paroles sur Briand, je jugeai nécessaire de lui faire immédiatement savoir par les voies habituelles qu'il ne devait pas pour cela, considérant désormais notre plan comme irréalisable, y renoncer. Je profitai même de l'occasion pour lui faire dire que sa non-venue en Suisse, malgré une sorte d'entente tacite, avait été prise chez nous en mauvaise part. Si ses projets avaient été sérieux, il lui appartenait désormais de ranimer l'affaire en prenant telle initiative qu'il voudrait.

A mon sens, les paroles pathétiques prononcées à ce moment par Briand dans une séance secrète de la Chambre, paroles par lesquelles il affirmait n'avoir jamais été prêt à des pourparlers sans promesse préalable de restitution de l'Alsace-Lorraine, ne devaient pas l'empêcher de procéder avec nous à un échange de vues sur des solutions pratiques. L'état de la guerre était tel à l'époque qu'aucune des parties ne pouvait escompter avec certitude pouvoir la gagner par ses propres moyens ; quant au point le plus délicat, l'Alsace-Lorraine, bien des possibilités s'offraient pour le régler — fondation d'un État-tampon neutre avec plébiscite ultérieur ou autre solution analogue. Quoi qu'il en soit, il faut déplorer à tous égards que M. Briand n'ait pas eu à ce moment les mains libres : son action féconde aurait épargné bien des souffrances à son pays et à l'Europe et aurait avant tout évité une soi-disant paix qu'un Français loyal, Alcide Ebray, a qualifiée de « paix malpropre » et dont les clauses impossibles et illogiques imposent des souffrances non seulement à l'Allemagne, mais à la France et à toute l'Europe.

Les discours de Kuhlmann et de Briand avaient beau avoir dressé des barrières en apparence infranchissables, les campagnes de presse qui leur firent suite

avaient eu beau sembler rompre tous les fils, je crus cependant ne devoir considérer ces événements que comme un regrettable ajournement des pourparlers, conception dans laquelle me confirmèrent les communications de mes médiateurs. Le renversement de Ribot était bien l'œuvre de Briand, j'appris en effet qu'il avait écarté Ribot comme constituant un obstacle aux négociations de paix.

*
* *

Ainsi, le départ de Ribot, en novembre 1917, semblait de nouveau redonner au plan des chances de réalisation... C'est alors que le « Tigre » sauta d'un bond dans l'arène. Et tous les partenaires, penchant en faveur de la paix, qui s'y trouvaient durent, pour ne pas être déchiquetés comme défaitistes, franchir promptement la barrière et se réfugier dans l'ombre. Clemenceau, qui n'avait d'ailleurs jamais reculé devant l'impopularité, se jeta avec toute sa fougue dans l'action et le drame fut conduit jusqu'à son épilogue sanglant.

Plus d'un Français peut aujourd'hui, dégrisé, contempler en silence les succès obtenus par l'énergie sauvage du « Père la Victoire » et se demander si le gain correspond réellement à l'enjeu formidable que dut encore fournir la France sous la volonté despotique de Clemenceau. Le résultat ultime de cette volonté fanatique dans la guerre et dans la paix aura été — il faudra toujours le constater — une Europe sapée jusque dans le noyau le plus profond de sa culture. Si dans la politique — à l'inverse de l'éthique — tous les actes se justifient qui permettent d'obtenir un maximum de résultats avec un minimum de moyens, on peut bien dire ici que le succès obtenu par la France n'a pas répondu aux efforts, tendus jusqu'à l'extrême, qu'elle a déployés.

BARON VON DER
LANCKEN

MÉMOIRES

Traduit de l'allemand
par Maurice Tenine

nrf

LES

CONTEMPORAINS

DE PRÈS

VUS

LIBRAIRIE GALLIMARD - 43, RUE DE BEAUNE (VII^e)

S. P.